



Mairie de Mondeville

18, Grande Rue - 91590 Mondeville

Mondeville, le 23 juin 2008

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2008

- PRESIDENT :** Mr : Jean-Pierre DELHOTAL, Maire,
- PRESENTS :** Mmes : Doris ARNAUD, Rolande BRUERE, Nadine DOS SANTOS, Lucile GRONDARD, Martine NAPOLITANO,
- Mrs : Philippe ANDRE, Daniel FOLLEZOU, Vincent HERRY, Jean-François PRIOUX, Martial VIE,
- ABSENTS EXCUSES :** Mmes : Cathy AMAND (pouvoir à D. Follézou)
Edith NIVEAU (pouvoir à M. Napolitano)
Pascale PETERLONGO (pouvoir à R. Bruère)
- Mr: Daniel PESCHEUX (pouvoir à D. Arnaud)
- SECRETAIRE :** Mr : Daniel FOLLEZOU

Ouverture de la séance à 20 h 30 par Monsieur le Maire

1 - Monsieur le Maire énumère tous les points de l'ordre du jour, comme suit :

- Approbation du procès verbal du Conseil du 29 avril 2008
- Participation de la commune au relais d'assistante maternelle de la Ferté-Alais
- Chèques de caution pour la location de la Salle Polyvalente
- Prise en compte de la consommation d'électricité pendant les travaux de l'église
- Prise en compte par la Mairie du compteur électrique de l'église
- Frais d'écologie à Champcueil
- Mouvements dans les commissions extérieures
- Révision du prix des repas à la cantine
- Révision du prix de l'heure de la garderie
- Changement du siège social du SIRCOM
- Divers

2- Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 29 avril 2008 :

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques particulières sur le procès verbal du conseil municipal du 29 avril 2008.

N'ayant aucune remarque le procès verbal est adopté à l'unanimité.

3- Participation de la commune au relais d'assistance maternelle de la Ferté-Alais :

Monsieur le Maire présente une synthèse de la commission petite enfance qui s'est déroulée le 27 mai 2008 à la Ferté Alais. La commune de la Ferté-Alais propose de nous joindre à eux avec une participation de 2,45 par habitant.

Monsieur le Maire souligne que cette dépense n'est pas prévue au budget et que nous avons 2 assistantes maternelles à Mondeville.

Monsieur le Maire soumet au vote la participation de la commune à ce relais.

**VOTE : CONTRE : 13
ABSTENTION : 2**

LA PROPOSITION EST REJETEE

4 – Chèques de caution pour la location de la salle polyvalente:

Pour la location de la salle polyvalente, Monsieur le Maire propose de demander aux loueurs et aux associations 2 chèques de caution : 1 chèque de 800 euros pour les dégâts matériels éventuels et 1 chèque de 200 euros pour le ménage non satisfaisant.

Monsieur le Maire soumet au vote la proposition.

VOTE : LA PROPOSITION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

5 – Prise en compte de la consommation d'électricité pendant les travaux de l'église :

Pendant les travaux de réfection de l'église, la facture de consommation d'électricité s'élève à 686,20 euros.

Monsieur le Maire demande à ce que cette facture soit prise en compte par la mairie et soumet au vote.

VOTE : LA PROPOSITION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

6 – Prise en compte par la Mairie du compteur électrique de l'église :

L'église étant propriété de la commune et accessible pour tous les Mondevillois, Monsieur le Maire propose que la mairie prenne en charge le compteur électrique de l'église et soumet au vote.

VOTE : LA PROPOSITION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

7 – Frais d'écolage à Champcueil:

Monsieur le Maire informe qu'une convention a été faite avec la commune de Champcueil pour prendre des enfants nés en 2005. Les frais d'écolage s'élèvent à 408 euros. Cette convention est en attente de signature.

Monsieur rappelle qu'il existe un accord entre les communes du canton de la Ferté-Alais et que les frais d'écolage sont de 305 euros.

Monsieur le Maire soumet au vote la proposition.

**VOTE : POUR : 9
CONTRE : 5
ABSTENTION : 1**

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

8 – Mouvement dans les commissions extérieures:

Monsieur le Maire annonce que Daniel Follézou est remplacé par Rolande Bruère au PNR. Monsieur le Maire soumet au vote la proposition.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour le transport scolaire, Monsieur le Maire annonce que Daniel Pescheux passe de suppléant à titulaire en remplacement de Jean-Pierre Delhotal et Martial Vié devient suppléant.

Monsieur le Maire soumet au vote la proposition.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

9 – Révision du prix des repas de la cantine:

A ce jour, le coût de la cantine pour les parents est de 3,80 euros. Il n'y a pas eu d'augmentation depuis plus de 8 ans.

Le coût réel pour la commune est de 4,85 euros.

Monsieur le Maire propose une augmentation de 0,20 € soit 4€(+ 5,25 %) et soumet au vote l'augmentation.

**VOTE : POUR : 11
CONTRE : 2
ABSTENTION : 2**

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

10 – Révision du prix de l'heure de la garderie :

Suite aux nouvelles données de l'éducation nationale sur les horaires d'école, Monsieur le Maire propose de revoir le sujet à la rentrée.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

11- Changement du siège social du SIRCOM :

Monsieur le Maire informe que le siège social du SIRCOM, Syndicat Intercommunal de Ramassage et Collecte des Ordures Ménagères de la région de la Ferté-Alais, est transféré à la Mairie de Janville-sur-Juine (91), à compter du 1^{er} juin 2008,

Monsieur le Maire soumet au vote l'acceptation de ce transfert.

VOTE : POUR : 14
ABSTENTION : 1

LA PROPOSITION EST ADOPTEE A LA MAJORITE

12 – Points divers :

Achat du tracteur

Monsieur le Maire expose les problèmes rencontrés avec le tracteur :

- sa vétusté, 5000 euros de devis pour remise en état urgente sans compter la réparation de fuite hydraulique.

- L'employé municipal n'est pas habilité à conduire ce tracteur de 3,5 tonnes (il faut obligatoirement le permis poids lourd). De ce fait, il n'est pas possible d'utiliser l'épareuse pour entretenir les talus.

Monsieur le Maire propose l'achat d'un petit tracteur de 33 chevaux maximum, résolvant le problème de conduite.

Monsieur le Maire propose la revente du tracteur en l'état et de l'épareuse au plus offrant,

Monsieur le Maire soumet au vote la revente du tracteur.

LA PROPOSITION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire soumet au vote la revente de l'épareuse.

LA PROPOSITION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Pour l'achat d'un nouveau tracteur, Monsieur le Maire propose d'utiliser les 20 000 euros de la section 022 « dépenses imprévues » dans le budget primitif alloué.

Pour ce faire, Monsieur le Maire propose une décision modificative du budget primitif alloué en 2008 afin de transférer ces 20 000 euros de la section fonctionnement à la section investissement au compte 21571 « véhicules de voirie et agricole roulant »

LA PROPOSITION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire déclare la séance levée à 20h58

Le Maire

Jean-Pierre DELHOTAL